

DELEVOYE CONSENT UNE OUVERTURE SUR LA "CLAUSE DU GRAND-PÈRE"

Par Challenges.fr le 12.11.2019 à 10h20

Face à un climat social tendu et dans la perspective d'une grève interprofessionnelle massive le 5 décembre, Emmanuel Macron avait laissé entendre le 28 octobre sur RTL que des aménagements étaient possibles

Jean-Paul Delevoye a consenti une ouverture mardi sur la "clause du grand-père", scénario d'apaisement avancé par l'exécutif pour la réforme des retraites, en estimant que cette option s'offrait à Emmanuel Macron et Edouard Philippe pour faciliter la transition vers le régime unique de "certaines professions".

Le haut-commissaire aux retraites a irrité la semaine dernière l'Elysée et Matignon en excluant catégoriquement de réserver le futur régime universel de retraite par points aux seuls nouveaux entrants sur le marché du travail à compter de 2025 ("clause du grand-père").

Le projet de réforme en l'état, censé être voté au Parlement en 2020, prévoit que le nouveau système, qui supprime les 42 régimes existants dont les régimes spéciaux, entre en vigueur à partir de la génération née en 1963, âgée de 62 ans en 2025.

Face à un climat social tendu et dans la perspective d'une grève interprofessionnelle massive le 5 décembre, Emmanuel Macron avait laissé entendre le 28 octobre sur RTL que des aménagements étaient possibles.

"Sa généralisation fragilise tout le projet"

"Il m'apparaît important aujourd'hui d'avoir offert dans mon rapport au président de la République et au Premier ministre toutes les options : est-ce qu'on part à la génération 63, est-ce qu'on recule et on se donne du temps?", a dit mardi Jean-Paul Delevoye sur BFM TV, modulant son discours sur le sujet.

"C'est à la volonté du président de la République et du Premier ministre de dire 'Donnons-nous le temps de faire la transition car si l'on est tous d'accord sur le principe universel, la transition, la durée de transition, le mode de transition est un élément essentiel'", a-t-il poursuivi.

"Et gardons cette capacité de pouvoir n'offrir cette rentrée qu'aux entrants", a-t-il ajouté.

Le haut-commissaire est donc prêt à cette concession à une condition : que la "clause du grand-père" ne soit pas généralisée.

"Ce que j'ai dit, c'est que sa généralisation fragilise tout le projet", a-t-il expliqué. Mais "son opportunité, sa capacité d'être mise en œuvre pour certains cas, certaines professions, certaines situations, est importante", a-t-il reconnu.

"Un chemin de convergence"

Jean-Paul Delevoye a notamment évoqué les agriculteurs et les enseignants pour lesquels il souhaite "un chemin de convergence" vers le régime unique "le plus acceptable socialement

(...) pour offrir sur la diversité des régimes de départ une diversité de chemins pour aller vers le même point."

"Donc le Premier ministre et le président de la République ont tous les choix possibles et lorsque la décision s'appliquera, cette décision s'appliquera à tous", a déclaré le haut-commissaire. "Toutes les options sont sur la table."

AFP - BERTRAND GUAY